



DECISION N ° 2017-5
à l'attention de
Mesdames et Messieurs les responsables de département et de service

Copie à : l'agent comptable

Annexe : Tableau des signatures individuelles des délégataires

Sèvres, le 1^{er} septembre 2017

Le directeur

Objet : Validation des commandes et des services faits

Réf : Vu l'article 10 du décret du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique

J'habilite les agents désignés ci-après :

- à valider et signer les bons de commandes au titre de leur département ou service pour un montant inférieur à 500 euros hors taxes,
- à valider les services faits.

◆ au Secrétariat général

- M. Didier TREBES
- Mme Evelyne GUERN
- Mme Ghislaine FOURGEAUD
- Mme Patricia TAMISIER
- Mme Pascale ROUSSEL
- Mme Corinne LE FLOCH
- Mme Virginie POSPISIL
- Mme Caroline DOUARD
- Mme Aurélie NUGUE

◆ au Département coopération en éducation

- Mme Annie BLASCO
- Mme Nuria ALIGANT-VIVANCOS

- ◆ au Département reconnaissance des diplômes Centre ENIC-NARIC
 - Mme Claudia GELLEN
 - Mme Elisabeth ZAMORANO
 - Mme Wafa TRIEK

- ◆ au Département langue française
 - Mme Juliette SALABERT
 - Mme Corinne KNAPP

- ◆ au Département évaluation et certifications
 - M. Bruno MEGRE
 - M. Sébastien GEORGES

- ◆ au Service des assistants de langue et de la mobilité
 - Mme Maty NGOM
 - Mme Jennie BURKE
 - Mme Mathilde TAMAYO

- ◆ au Service du développement et de la communication
 - M. Pascal SANCHEZ
 - Mme Candice BEJUIT

- ◆ au Centre de ressources et d'ingénierie documentaires
 - Mme Bernadette PLUMELLE
 - Mme Sol INGLADA

- ◆ à la Revue internationale d'éducation de Sèvres
 - Mme Marie-José SANSELME

- ◆ Au Centre local du CIEP au Tampon
 - M. Jean- Jacques VLODY

Daniel ASSOULINE

SIGNÉ